

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 388X-CE-2464

concernant la fermeture du Département d'études langagières

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 388^e réunion extraordinaire tenue le mercredi 1^{er} décembre 2021 à 13 h, en visioconférence.

ATTENDU les difficultés organisationnelles et relationnelles rencontrées depuis plusieurs années par le département d'études langagières;

ATTENDU la décroissance du nombre de professeurs.es du département constaté lors de l'exercice annuel de répartition des postes;

ATTENDU les différentes mesures de revalorisation, de conciliation, de médiation et consolidation d'équipe mises en place depuis 2010;

ATTENDU la demande de fermeture du département d'études langagières par trois professeurs du département en 2019;

ATTENDU la demande récente de transfert vers d'autres départements de deux professeurs sur les trois toujours rattachées au DEL

ATTENDU les consultations faites auprès des professeurs et des organismes (département, conseil de module);

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Mario Lepage, appuyée par monsieur Adel El-Zaïm,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de l'UQO la fermeture du département d'études langagières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale